

Le CLENAM

Depuis plus de 25 ans, le CLENAM est un des nombreux services de la Société des Ingénieurs Arts et Métiers. Animé par des membres, anciens responsables d'entreprises, il constitue un carrefour d'information pour tous ceux qui désirent reprendre, céder ou créer une entreprise.

L'OBJECTIF DU CLENAM

Favoriser l'esprit d'entreprendre en apportant un avis personnalisé à tous ceux qui envisagent l'entrepreneuriat.

L'ÉTHIQUE DU CLENAM

Le Club ne se substitue, en aucun cas, aux professionnels et aux cabinets spécialisés et ne participe pas aux négociations d'achat ou de vente de sociétés.

LES PARTICIPANTS

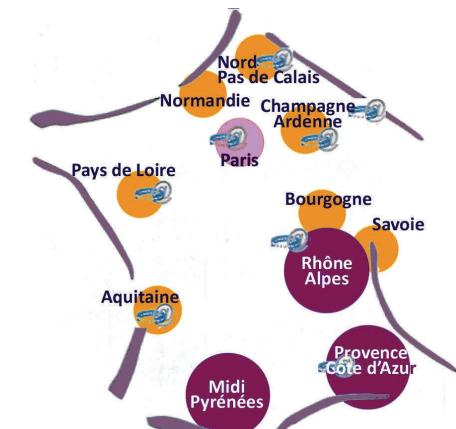
Le Club est ouvert à tous, ingénieurs Arts et Métiers évidemment mais également autres diplômés ou autodidactes, managers, gestionnaires, industriels ou professions libérales.

Les équipes CLENAM

PARIS

Une équipe de bénévoles anciens responsables d'entreprises est à votre disposition avenue d'Iéna

PROVINCE



Des antennes régionales ou des correspondants vous apportent un relais efficace en région.

Devenir membre : nous contacter

Elizabeth DUBAIL
9 bis avenue d'Iéna - 75783 PARIS cedex 16
01 40 69 27 36 - clenam@arts-et-metiers.asso.fr
Site : clenam.gadzarts.org

Edition - 2013



**ENTREPRENDRE
CRÉER
REPRENDRE
TRANSMETTRE**



Un carrefour d'information,

Un point de rencontre

L'aide apportée par le CLENAM

 **Les repreneurs** : personnes physiques, jeunes diplômés, ayant en général une formation complémentaire (MBA, école de commerce ou de gestion) ; ou moins jeunes, pour qui la reprise d'entreprise constitue un objectif possible de poursuite de l'activité.

 **Les cédants** : chefs d'entreprises préparant leur succession ou des grandes entreprises une restructuration.

 **Les créateurs** : concepteurs de produits ou de services innovants créant ou développant de nouveaux marchés.

Le CLENAM dispose d'une base de données confidentielles permettant d'identifier des cibles potentielles et d'accéder ainsi au marché caché qui représente plus de 60 % des transactions.

Cette approche permet d'orienter rapidement les opportunités disponibles vers des compétences légitimes susceptibles d'aboutir à une conclusion rapide.

Le CLENAM :

* Edite mensuellement un bulletin proposant des offres de cessions dans le respect de la discréction souhaitée par les initiateurs. Ce bulletin comporte en outre, une rubrique d'informations ciblées.

* Fait, auprès de ses membres cédants, une mise à jour trimestrielle de ces opportunités.

* Publie régulièrement des informations sensibilisant la Communauté Arts & Métiers au travers d'articles de revues et de réunions d'information.

Le CLENAM et les élèves

 **Le CLENAM** développe l'esprit entrepreneurial des élèves par des interventions dans tous les centres Arts & Métiers Paris-Tech, lors des journées CESAM en 2^{nde} année.

Il s'agit de les sensibiliser aux contraintes de la création d'entreprise :

- * Suis-je fait pour ce « métier » ?
- * Environnement familial
- * Les étapes du projet

 **Le CLENAM** s'investit aux côtés des enseignants du CREDA, dans le Cursus Entreprendre aux Arts et Métiers :

- * Il participe au jury de sélection
- * Il est co-organisateur du workshop annuel
- * Il assiste, ponctuellement, les élèves dans leurs projets
- * Il fait partie de différents jurys de fin de cursus :
 - Validation de l'expertise
 - Présélection à HEC Entrepreneurs
- * Il attribue les bourses aux équipes portant les meilleurs projets

 **Le CLENAM** entretient des contacts étroits avec la Fondation Arts et Métiers pour des aides financières éventuelles aux jeunes créateurs :

- * En attribuant des prêts d'honneur ou prises de participation

 **Le CLENAM** participe au comité de sélection de l'incubateur Arts & Métiers. Il apporte également une aide personnalisée aux projets présentés.

Les actions CLENAM

 Conférences thématiques bimestrielles sur des thèmes d'actualité intéressant l'entrepreneur.

 **Le CLENAM** a participé à la création récente du CLENAM JP, club de jeunes entrepreneurs au sein de la communauté AM qui participent à des réunions périodiques d'échange d'expérience.

 **Le CLENAM** est partenaire des Journées de la Transmission d'Entreprise (JTE)

 Il est membre du groupe Grandes Ecoles Entrepreneurs (G2E).

Quelques chiffres

 **Le CLENAM** reçoit individuellement environ 250 visiteurs dont 20% de JP ou d'élèves pour des entretiens permettant de cerner les attentes de chacun.

 Une centaine de projets nécessitant une étude personnalisée dont une dizaine pour les jeunes.

 Nos conférences avec le CRA attirent régulièrement, depuis 1985, plus de 150 participants par séance.